

Episode neigeux sur la région d'Orléans : La circulation a repris sur l'A10 en direction de Paris après une coupure occasionnée par un bus qui s'était mis de travers

Compte tenu des chutes de neige qui se sont abattues sur la région depuis hier, les autorités préfectorales ont pris des mesures de restriction de circulation pour les poids lourds de plus de 7,5 tonnes en direction de Paris. Dans ce cadre, une zone de stationnement obligatoire a été activée sur l'autoroute A10 à hauteur de la sortie d'Allaines, sur les deux voies de gauche. En parallèle, une zone de stationnement sauvage s'est créée en amont, à hauteur de la sortie d'Artenay, sur les deux voies de droite. Dans ce contexte, un bus s'est retrouvé ce matin en travers des voies alors qu'il dépassait la zone de stationnement sauvage. La circulation a repris en fin de matinée en direction de Paris au nord d'Orléans. Les équipes de VINCI Autoroutes restent mobilisées afin d'assurer les meilleures conditions de circulation dans un secteur qui reste enneigé.

Depuis 20h hier, les poids-lourds de plus de 7,5 tonnes avaient l'interdiction de circuler sur tous les axes du réseau routier d'Ile-de-France (sauf dérogation). En conséquence, plusieurs zones de stationnement obligatoire ont été activées par les autorités préfectorales, dont une sur l'A10 en direction de Paris, après l'échangeur d'Artenay (n°13), sur les deux voies de gauche. En amont de cette zone s'est créée une zone de stationnement sauvage sur les deux voies de droite, rendant difficile les opérations de déneigement de l'autoroute dans ce secteur.

Vers 8h ce matin, un bus s'est mis en travers des voies en voulant dépasser la zone de stationnement sauvage, coupant par là-même la circulation sur l'A10 en direction de Paris. La circulation a repris en fin de matinée. VINCI Autoroutes recommande néanmoins de bien s'informer avant tout déplacement sur ce secteur.

Plusieurs moyens d'information permettent de s'informer en temps réel sur les conditions de circulation :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)**
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter : @VINCIAutoroutes ; @duplexa86 ; @A7Trafic ; @A8Trafic ; @MarseilleTrafic ; @A9Trafic ; @A10Trafic ; @A11Trafic ; @TunnelToulon ; @ToulousePeriph ; @BordeauxTrafic.**

CONTACTS PRESSE : 01 55 94 70 22

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de

l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).